



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-46647>

Département(s) de publication : **75, 93, 94, 95, 77, 78**

Annonce n° **24-46647**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : CAISSE RÉGIONALE D'ASSURANCE MALADIE ÎLE-DE-FRANCE

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 77569473000018

Ville : PARIS

Code postal : 75954

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 75, 93, 94, 95, 77, 78

Section 2 - Communication

Lien direct aux documents de la consultation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2527291&orgAcronyme=s7h>

Identifiant interne de la consultation : P_017_2024

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Fatou SYLLA

Adresse mail du contact : Dro-diams.travaux.cramif@assurance-maladie.fr

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** -Une lettre de candidature mentionnant si le candidat se présente seul ou en groupement et qui précisera si ce groupement est conjoint ou solidaire. Dans ce dernier cas, la lettre fera apparaître les membres du groupement et sera signée par l'ensemble des membres ou par le mandataire s'il justifie des habilitations nécessaires pour représenter ces membres. -La délégation de pouvoir du dirigeant de la société, habilitant la personne qui signe tous les documents au titre de l'accord-cadre à engager la société. -Une déclaration sur l'honneur dûment datée et signée par la personne habilitée à l'engager, pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés au code de la commande publique. -Une déclaration indiquant que le candidat est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des

travailleurs handicapés. -Si le candidat est en redressement judiciaire, le candidat produit la copie du ou des jugements prononcés à cet effet. -Société nouvellement créée : les entreprises nouvellement créées peuvent produire une copie certifiée du récépissé de dépôt des statuts transmis par le centre de formalités des entreprises. Les entreprises peuvent présenter tout élément factuel et probant permettant d'apprécier leurs capacités financières, techniques et professionnelles.

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations auxquelles se réfère le marché au cours des trois derniers exercices
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Les qualifications professionnelles (souhaitées) sont les suivantes : Certificats de qualifications QUALIBATS : 2113 - maçonnerie (technicité supérieure), 4411 - serrurerie métallerie (technicité courante) - (mention efficacité énergétique - travaux isolés). 4711 - produits verriers (technicité courante) - (mention efficacité énergétique - travaux isolés).. 4453 - fabrication et mise en oeuvre d'ouvrages résistant au feu. QUALIFELEC Electricité E1.3 QUALIFELEC Electricité - courant faible CF1-MA. OU /et une liste de références professionnelles contrôlables équivalentes de moins de cinq ans, indiquant la date d'exécution, le montant, le nom (destinataires publics ou privés), adresse et numéro de téléphone de la personne à contacter (étant entendu qu'à défaut de présentation de tels documents, la preuve de la capacité de l'entreprise peut être apportée par tout moyen). -Un descriptif du processus interne de la politique environnementale de l'entreprise. - Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels et les moyens matériels du candidat

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 24/05/2024 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Remplacement de portes coupe-feu métalliques de l'immeuble Flandre de la CRAMIF.

Code CPV principal - Descripteur principal : 45421131

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : La présente consultation a pour objet le remplacement de portes coupe-feu métalliques de l'immeuble Flandre de la CRAMIF.

Lieu principal d'exécution du marché : PARIS

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détail sur la visite (si oui) : Une visite de site est obligatoire. Elle aura lieu à partir du 13/05/24 jusqu'au 15/05/2024, à partir de 10 heures le matin et 14h l'après-midi. Une prise de RDV doit être effectuée en prenant contact auprès du ou des contact(s) dont les coordonnées sont indiqués dans le RC.

Autres informations complémentaires : Ce marché est unique et à prix global et forfaitaire.

L'enveloppe budgétaire alloué à ce marché ne pourra pas excéder 140 000 euro(s) TTC. Le délai de validité des offres est fixé à 120 jours à compter de la date de limite de remise des offres. L'adresse de téléchargement du dossier de consultation dématérialisé et de dépôt des offres est : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise>.

EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2527291&orgAcronyme=s7h Tous litiges concernant

l'interprétation et l'exécution des présentes clauses seront portés devant le Tribunal judiciaire de Paris, Parvis du Tribunal 75017 Paris, pour les cas où la Caisse Régionale d'Assurance Maladie d'Ile-de-France est défenderesse.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 19/04/2024